



BAYE

Cette paroisse figure au Cartulaire de Quimperlé comme -don fait par Gradlon à saint Guthiern, lorsque ce saint personnage vint s'établir à *Anaurot*, aujourd'hui Quimperlé. « *Dedit (Gradlonus Guthierno) Anaurotam ubi conveniunt Helia atque idola et mille passus terre in circuitu ipsius ville, nec non et Beiam plebem.* »

L'église paroissiale est dédiée à saint Pierre-ès-Liens, et les archives départementales conservent une bulle d'indulgence d'Innocent XI, datée du 18 Avril 1679, accordant, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière à toute personne qui visitera l'église de Bayc, le jour de la Saint-Pierre-ès-Liens. En 1807, M. Dérouet, recteur, demandait l'autorisation de prendre saint Paul pour second patron, et de faire sa fête au jour de la conversion, 25 Janvier. M. Hervoché, recteur, obtenait l'établissement du pardon de Saint-Cornéli, très en vénération dans les environs ; une fontaine, près du bourg, est sous son vocable, et un tronc, sur le bord de la route, reçoit les offrandes des cultivateurs qui se rendent aux marchés pour vendre leur bétail.

Un état de l'église, en 1783 (1), signale sur l'autel, au-

(1) Archives départementales.

dessus du tabernacle, une statue de la Trinité, puis de chaque côté, saint Pierre-ès-Liens et sainte Barbe, dans des niches en bois. « Le tabernacle est orné sur trois faces de quatre colonnes torses avec entablement de l'ordre corinthien, et sur deux de ses faces en chacune une petite statue dans une niche avec son cul-de-lampe, et au-dessus des têtes de chérubins. »

L'église actuelle, qui semble dater de la première moitié du ^{xix}^e siècle, est absolument dépourvue de style ; elle a une longueur extérieure de 20 mètres, et se compose d'une nef, sans bas-côtés, d'un transept à deux branches et d'une abside à pans coupés, qui est prolongée par une sacristie carrée.

Description des statues, d'après M. Dubreil :

1. — Saint Pierre, clefs, tiare, chasuble en pointe relevée sur les bras, main droite bénissant ;
2. — Sainte Barbe, près d'elle sa tour, livre en main gauche, en main droite une palme ;
3. — *Itron-Varia an Nerz*, Notre-Dame de Force ou de Confort, tenant de la main gauche une croix d'archevêque à long pied ;
4. — Sainte Anne, sans la Vierge, main gauche tenant un rouleau de parchemin ;
5. — Sant Aler (saint Éloy), en chape, crosse, mitre au pied, rabat, toute sa barbe, chevelure courte et frisée, au pied un cheval ;
6. — Saint Cornély, mitre, chape, tête de bœuf à ses pieds, croix à trois branches en main ;
7. — Trinité, Père-Éternel, ayant sur le bras gauche un christ moderne, sur le droit une colombe ;
8. — Saint Antoine, longue robe à capuchon, bâton en main droite, livre en la gauche, cochon aux pieds ;
9. — Saint Sébastien percé de flèches ;
10. — Saint Yves, robe longue, manteau plus court à

manches et capuchon, en main gauche un livre, coiffé d'un chapeau relevé devant ;

11. — Saint Darbot (saint Herbot), robe à plis tourmentés, capuchon, un livre, un chapelet à la taille ;

12. — Christ en croix ;

13. — Saint Yvi, ou plus probablement saint Tujean, aube blanche, chasuble rouge, étole au côté, cheveux longs, à ses pieds un chien, en main gauche un livre, en la droite bout de bois qui doit être le pied d'une croix ;

14. — Saint Morice, abbé, robe blanche à capuchon et scapulaire, tenant des deux mains un livre ouvert ;

15. — Saint Dilecq, vêtu en moine, robe brune, sur laquelle un manteau vert foncé. Il tenait autrefois une crosse ou un bâton qui a disparu ;

16. — N.-D. de Pitié, assise, le Christ sur les genoux ;

17. — N.-D. de Bon-Secours, tient l'Enfant-Jésus, sur une boule, à côté d'elle ;

18. Autre Vierge avec Enfant-Jésus sur le bras gauche, le bras droit, écarté, tient un brin de fleur d'oranger.

* *

Rôle des décimes en 1789 :

Le Recteur, M. Boezédan, payait..	17 ^l .
La fabrice.....	6 ^l 10 ^s .
S ^t Gilard	3 ^l 10 ^s .

La chapelle qui porte au rôle des décimes le nom de Saint-Gilard n'est autre que la chapelle de Loc-Quilec, dépendante du manoir de ce nom, et dédiée à saint Ilec, saint Dilec, dans lequel nous devons voir, comme à Arzano, saint Quirec, Kerec ou Guévroc. Une bulle d'indulgence d'Innocent XIII accorde, en 1722, une indulgence pour ceux qui visiteront, dans la paroisse de Baye,

la chapelle de Saint-Quirin, « *Capellam S^{ti} Quirini* ». Ce mot *Quirini* est sans doute une mauvaise lecture, à Rome, du nom du saint, appelé dans la supplique *S^{ti} Quirici*.

Cette chapelle existait encore après la Révolution, car le Recteur écrit, en 1809 : « C'est une propriété de M. Mancel, qui l'a restaurée et en a donné la clef aux marguilliers » ; mais il est probable que le culte n'y a pas été exercé, du moins longtemps, car M. Hervoche déclare, en 1843, qu'il n'y a pas de chapelle dans la paroisse.

En 1800, Baye comptait 400 habitants ; elle en a actuellement 649.

Les différents quartiers de la paroisse qui possédaient des représentants au conseil général de la commune étaient : Roslouper, Garzirine, du Cosquer, le Bourg, Kerlouret, Kerembriz, Kerveadou, Kerestou, Loquillec.

* *

Le 24 Janvier 1714, une bulle d'indulgence à perpétuité fut accordée par Clément XI pour la Confrérie des Trépassés qui venait d'être établie à Baye. Sur le dos de la pièce venue de Rome, et conservée aux Archives départementales, on lit, écrit de la main du Recteur :

« Nous fîmes la dédicace canoniquement avec grande solennité scavoir avec feu de joye le jour avant, les paroissiens sous les armes, avec la procession pour allumer le feu, après vepres. Le second dimanche d'Aout 1714, jour et fete de N.-D. des Neiges ; le 12^e jour du dit mois prédit, où à la grande messe prêcha M. le Curé de Riec, après quoi les gens de sept paroisses vinrent en procession par ordre de M^{sr} François de Plœuc, Evêque de Quimper, scavoir Cloar, Moelan, Riec, Trévoux, Mellac, Tremeven, Lothéa. M. le Recteur de Riec et MM. les Recteurs

de Trévoux, Tremeven et Mellac y assistèrent en personne. Après diner, MM. les Recteurs du Trevoux et de Tremeven dirent vepres. N. de Riec prêcha, les tableaux furent bénis avant la grand'messe et portés en procession. » Il s'agit ici, sans doute, des tableaux du Chemin de la Croix.

De la même main et sur la même pièce, on lit avec peine la note suivante :

« Michel Morvan, pretre de Plonevez le Faou, fils de Thomas Morvan et de Marguerite le Cor, fille de Hierôme Cor et de Marie Guéguen, l'une des sœurs de Messire Jacques Guéguen, vicaire perpetuel de Lannion. Ce Mr Gueguen, mort en odeur de sainteté et enterré dans le milieu du chœur de Lannion, décédé le 1^{er} Mars 1702. » Ce Michel Morvan dont il est ici question n'est autre que le Recteur de Baye, qui signe de cette manière originale.

Une délibération du général de la paroisse du 19 Juin 1740 (1), porte que les délibérants consentent à ce que « Jean Uhel, du village de Kerembriz, fournisse un enseigne ou drapeau, qu'il convient de lever dans la dite paroisse aux fins des ordres de Sa Majesté, la paroisse n'ayant plus d'enseigne depuis longtemps, à condition que le dit Uhel et son fils, âgé de 6 ans, durant leur vie, seront exemptés des charges à l'occasion du passage des troupes. »

*
*
*

M. du Chatelier signale, dans la propriété de M. Le Noc, au bourg, des tuiles à rebord indiquant l'emplacement d'une construction romaine.

(1) Archives de M. Audran, de Quimperlé.

FAMILLES NOBLES

La Réformation de 1426 donne comme familles nobles de Baye :

Richard de Kermorial, au manoir de Kermorial. Il portait pour armes : *d'azur au greslier d'argent accompagné de 3 fleurs de lys de même*, avec la devise : *sot oc'h sot* — sot contre sot.

Henri le Bourgeois, habitant Loquilec, et portant pour armes : *d'argent à trois étoiles de gueules 2. 1. accompagné de trois feuilles de laurier de sinople*.

Lors de la Réformation de 1680, Nicolas de Kermorial rend aveu pour son manoir et pour une chapelle qui n'existe plus, mais dont on montre l'emplacement à l'entrée du chemin qui mène au manoir, à environ une centaine de mètres de la ferme actuelle ; elle aurait été dédiée à saint Nicolas.

Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Dubreil, juge à Châteaulin, qui nous communique également l'extrait suivant de l'aveu rendu en 1688, par Joseph Hyacinthe de Tinténiaç, S^{er} de Quimerch, et dans lequel sont énumérés les droits de ce seigneur dans la paroisse de Baye.

« Le Seigneur de Quimerch possède la seigneurie de Ligence, sur le bourg de Baye avec les tenues et dépendances nommées, Pont Paul Leignou et autres appartenant au S^r de Trédiec, Claude le Pelletier, Pierre Guillou et autres (le S^r de Trédiec était alors René Hyacinthe de Coetlogon, époux de dame Peronnelle Angelique de Villeléon).

« Sur le village de Locquillec au S^r de Trédiec, Auffret du Porzou et autres.

« Sur le manoir du Porzou, au dit Auffret.

« Sur le village de Runelliou, autrement Kerapusser, au dit S^r Trédiec et à René Coetnours, S^r de Kermais.

« Sur le village de Liziazou, autrement Kerembrit, au S^r de Trédiec.

« (Sur toutes ces terres il est dû de cheffrente : de l'avoine, des gélines, des tourtes, des *fay* de paille, des corvées et quelques sols.)

« Le manoir de Kermorial avec son moulin et le Parc Listen appartenant à Nicolas de Kermorial, S^r de Kerveno, tuteur d'autre Nicolas de Kermorial, fils de feu Jacques de Kermorial, vivant écuyer, S^r du dit lieu sur lequel est dû de cheffrente au dit Seigneur au mois de Septembre *un gan (un gant)*.

« Le village de Kerocadou appartenant au S^r de Kermorial sur lequel est dû de cheffrente au dit terme, au dit Seigneur *une paire de sonnette*.

« Le village de Kerrestou à Joseph Gessroy, escuyer S^r du Rozcat, et Jean le Quernec, 3 sols de cheffrente et un *fay* de paille.

« Le village de Gouloet au S^r de Trédiec, 10 sols et un *fay* de paille. »

RECTEURS DE BAYE

1512. Jehan de Kerouallan, recteur de Plusquellec et de Bey.

1544. Décès de Guillaume de *Villa nova* Kernevez ou de la Ville neuve, recteur également de Plusquellec et de Baye. — Déal.

1624. Alain Briz.

1641. Grégoire le Beuz.

1658. Thomas le Floch.

1663. Alain.

1677-1683. Urbain le Fournier (1).

(1) Les noms de ces cinq Recteurs (1624-1683) nous ont été fournis par M. l'abbé Guiriec.

1689. Jean Jeguic.

1714-1734. Michel Morvan.

1763. Décès d'Alain du Bot ou le Baud.

1763-1766. François Guillou, qui avait été curé des îles Glénans, de 1756 à 1760, et avait obtenu la paroisse de Baye au concours. Il fut transféré à Paule, en 1766.

1766-1803. Yves Boézédan, né en 1726, refusa le serment en 1791. Il est arrêté au presbytère de Baye en Décembre 1792, détenu à Kerlot le 27 Février 1793, aux Capucins de Landerneau en Novembre 1793, libéré en Mars 1794, conduit à Quimper le 29 Juin 1795, détenu au Collège de Quimper le 28 Mars 1796. Donna sa démission en 1803.

1803-1805. Mathurin Auffret, né à Mur en 1742, passa à Tréméven en 1805.

1806-1815. Jean-Marc Derouet, de Concarneau, devint recteur de Moëlan.

1815-1828. Guillaume le Meur, né à Loqaman en 1754.

1828-1831. Joseph le Guével, de Plouhinec.

1831-1834. Olivier Cantinat, de Trefflaouénan.

1834-1836. Hervé-Corentin Pétillon, de Briec.

1836-1841. Yves Moëlo, d'Arzano.

1841-1844. Louis Caradec.

1844-1855. Charles Hervoche.

1855-1863. Bernard-Charles Migeot.

1863-1868. Yves-Marie Kerhervé.

1868-1888. Jean-Marie Lannou.

1888-1896. Hervé Forcès.

1896. Benjamin Berthou.